

LETTRE D'INFORMATION (Juin à Août 2023)

Chers amis adhérents,

L'été se termine... et la saison des survols omniprésent et horripilants aussi, même si ce n'est pour l'instant qu'une légère décrue.

J'espère que vous aurez pu profiter d'un peu de repos... hélas entre deux survols !



Ce bel été aura cependant été laborieux pour l'ADNA, avec des relevés précis sur les vols très courts Nice-Cannes, Aix-Cannes, Toulon-Cannes et retours, toutes données minutieusement vérifiées et synthétisées dans notre bulletin statistique mensuel, et avec une surveillance constante des anomalies de survol et des tours de piste, qui font maintenant l'objet d'un rapport précis et circonstancié, remonté à la Direction de la Sécurité aérienne et à son antenne locale.

Ces sujets seront portés à l'ordre du jour du prochain Groupe de Travail d'octobre, instance regroupant l'aéroport, la DGAC, les associations, et dont la date n'est pas encore fixée.

Notre base de données ValPic regroupant toutes nos détections s'est enrichie de nombreuses fonctionnalités, qui nous permet ainsi de vous apporter plus de précision et de solidité dans les données que nous vous transmettons...

Merci à ces valeureux collaborateurs et collaboratrices, sans qui toutes affirmations de notre part seraient contestables, et contestées !



www.adna06.fr

[@adna06c](https://twitter.com/adna06c)

www.facebook.com/adna06

Evènements de l'été :

Juin 2023 :

Le mois ayant bien commencé avec notre réunion publique du 1^{er} juin, d'autres réunions ont eu lieu au cours du mois :

Réunion du Groupe de Travail « Bruit ».

Toujours aussi peu partagé au niveau de son ordre du jour et de son élaboration comme de son « travail », le GT reste une instance d'information pour les associations, certes utile, mais qui ne permet pas de faire avancer la lutte contre les nuisances générées par l'activité aéronautique sur notre zone :

L'aéroport de Cannes a ainsi présenté ses indicateurs de bruit et de trafic, ce dernier en baisse de 5%. Atmosud, société (commanditée par ACA) analysant les polluants de l'air, a présenté une analyse de dépôts faite sur l'aéroport de Nantes et indiquant qu'une procédure similaire sera faite pour Cannes, mais avec 1 seule zone de collecte... La DGAC a quant à elle présenté le bilan de l'arrêté du 9 mai 22 et de la classification CALIPSO (réglementation du nombre autorisé de tours de piste en fonction du niveau de bruit des avions).

Comme d'habitude, L'ADNA a fait part de ses remarques au compte-rendu qui en a été fait, en particulier sur l'imprécision des altitudes, et participera au prochain GT, sans doute en octobre.

Etude CGX¹

Des mois après que l'étude CGX ait été rendue, celle-ci a (enfin) été présentée à notre Sous-Préfet et à la DGAC. Il va sans dire que l'ADNA avait déjà écrit au sous-préfet pour en donner quelques explications et montrer tout l'intérêt des nouvelles trajectoires dessinées, et qui génèrent encore moins de nuisances :

En effet, nos estimations montrent que le nombre de personnes survolées par des jets serait divisé par 5 ou 6, et les habitants de La Roquette, survolés par ces mêmes jets, verraient leur bruit en baisse de 3dB !

Concernant les atterrissages par la mer, solution présentée comme « idéale » : la difficulté gigantesque à les mettre en œuvre, comme l'avait noté l'ADNA, semble confirmée : ce n'est pas demain la veille que le nombre d'atterrissages mer explosera, et cette solution apparaît bien illusoire : Même si les atterrissages mer peuvent être un peu augmentés, l'hypothèse parfaitement irréaliste évacuant allègrement l'aviation légère, vise manifestement à gonfler artificiellement le potentiel d'atterrissages mer afin de minimiser l'intérêt de la NO.

Tours de piste et rapport d'anomalies :

Dorénavant, notre bulletin fait apparaître le nombre de tours de piste et les écarts rencontrés par rapport à l'arrêté du 9 mai.

¹ Etude CGX sur l'amélioration de la trajectoire NO, et sur la possibilité d'atterrissages par la mer



www.adna06.fr

[@adna06c](https://twitter.com/adna06c)

www.facebook.com/adna06

Enfin, pour mettre fin à la polémique où il nous est reproché que notre bulletin mensuel soit « trop alarmiste » par rapport au nombre d'infractions réelles, nous publions à présent un « rapport d'anomalies » mensuel, transmis à la DGAC, sachant que notre bulletin statistique reste bien **un état des nuisances supportées par les populations, et pas le recueil des infractions observées.**

[Rapport de Aéroport de la Côte d'Azur 2022](#) (publication du 22 juin 2023)

A ce rapport dithyrambique, vous trouverez nos remarques concernant ce qui y est dit sur l'aéroport de Cannes-Mandelieu :

<https://adna06.fr/docs/Commentaires%20ADNA%20CR%20ACA%202022.pdf>

Juillet 2023 :

Nouvelles « recrues » au bureau de l'ADNA : Suite à notre appel, 4 personnes nous ont rejoint pour prendre une part active à la communication de l'association, à la prise en compte des réseaux sociaux, à l'analyse des données toxicologiques disponibles, etc... Bienvenue et un grand merci à eux !

C'est ainsi qu'un groupe Facebook est maintenant constitué, lieu d'échange et d'information entre adhérents, plaignants et autres interlocuteurs :

<https://m.facebook.com/groups/290922506947701/?ref=sharehttps://m.facebook.com/groups/290922506947701/?ref=share&exp=9594>

N'hésitez pas à y poster vos témoignages, commentaires et points d'actualité...

Août 2023 :

Notre base de données, et donc nos bulletins et publications, s'enrichissent de nouvelles fonctionnalités qui concernent maintenant les **vols cachés**.

En effet, Plus de 10% des jets privés et autres hélicoptères ont disparu des applications de suivi de vol (Flight trackers) comme Fligt Aware, Flight Radar 24, RadarBox, etc. à la demande expresse d'anonymat de la part de leurs propriétaires.

Devant ce phénomène qui prend de l'ampleur, l'ADNA s'efforce maintenant de détecter et dénombrer ces "vols cachés", qui sont reportés dans nos publication, pour bien montrer la duplicité de certaines compagnies, ou pilotes privés...

Stations de mesure de pollution :

Fonctionnement un peu chaotique de ces stations de mesure, qui ne sont pas toujours fiables au niveau des données et demande à traiter les aberrations, nombreuses avec le temps.

Cette fois c'est une panne d'alimentation qui ne nous permet pas de recouvrer les données d'août.



www.adna06.fr

[@adna06c](https://twitter.com/adna06c)

www.facebook.com/adna06

Le coup de gueule d'Albert

Jugement d'activistes sur Aéroport Cannes Mandelieu : 2 poids, 2 mesures ou « démesure » ?

Les 3 militants écolos qui ont perturbé sur l'aéroport de Cannes Mandelieu le décollage d'un jet le 20 mai avec des maquettes de voiture télécommandées porteuses de fumigènes se sont retrouvées illico-presto devant le tribunal correctionnel pour, entre autres, mise en danger de la vie d'autrui. Rien que ça !

La réalité est beaucoup plus prosaïque : Pour finir ils ont retardé de quelques minutes le décollage d'un jet privé avec sans doute un VIP pressé - festival de Cannes oblige - et le retard de quelques minutes de l'atterrissage d'un autre jet privé en approche. FR3, présente sur les lieux, a affirmé que la gêne sur le trafic a été minimale.

Alors, mise en danger de la vie d'autrui, vraiment ? Que dire alors de la mise en danger de la vie d'autrui permanente par tous ces jets privés qui survolent tous les jours 50 000 personnes à moins de 600 m d'altitude et ne respectent pas toujours les trajectoires ou les altitudes.

Que dire par exemple de ce pilote incapable et inconscient de l'être aux commandes de ce PC24 (FYL42CP) en provenance d'Ibiza le 27 juillet qui, après avoir raté son atterrissage par la terre, rate un deuxième atterrissage par la mer après un survol de la baie de Cannes avant de tenter de mieux faire à Nice ?

Sans parler de ces coucous qui s'écrasent régulièrement, en approche ou au décollage dans les champs, en mer ou dans une marina : quelles poursuites ?

*Comme le dirait La Fontaine : **Suivant que vous serez puissant ou misérable... Haro sur le baudet qui trouble cette onde pure !***

Le nerf de la guerre !

Appel à nos nombreux sympathisants, plaignants, lecteurs : Nous constatons que très peu d'adhérents sont à jour de cotisation... N'oubliez pas que pour continuer à faire vivre votre association, nos bénévoles ont **besoin de vous** et de vos cotisations (minimum de 10€ par an...), ce qui nous permet de continuer à gérer nos abonnements, nos frais, nos publications, etc.

<https://cotisations.adna06.fr/> - Soyez-en remerciés par avance !

Le Président : Raymond Grinneiser

